



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-EPR-ne-doit-pas-etre-construit>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Brochures en ligne > L'EPR en bref > **L'EPR ne doit pas être construit, ni en France, ni ailleurs**

6 septembre 2012

# L'EPR ne doit pas être construit, ni en France, ni ailleurs

## L'EPR ne doit pas être construit, ni en France, ni ailleurs, et les chantiers actuels doivent être annulés

- ▶ L'EPR ne répond pas aux exigences de sûreté relatives au risque d'accident majeur.
- ▶ Il en est de même des industries du combustible nucléaire (enrichissement, retraitement, production et transports du plutonium, usines de fabrication du MOX) et des transports (nationaux et internationaux) des matières nucléaires. Tous ces secteurs présentent une forte vulnérabilité aux risques d'incendie, d'attentat et de dispersion de matières radioactives très dangereuses.
- ▶ L'EPR produit des déchets radioactifs qui seront dangereux pendant des centaines et des milliers d'années : aucune solution n'existe à ce jour pour leur élimination et leur stockage représente un fardeau insupportable pour les générations futures, même les plus proches.
- ▶ L'EPR induit une augmentation des rejets liquides et gazeux, chimiques et radioactifs.
- ▶ La fabrication du combustible nucléaire de l'EPR repose sur des techniques "proliférantes" : enrichissement de l'uranium, retraitement des déchets et production de plutonium, utilisation du plutonium comme combustible. Ces technologies sont aisément détournables pour la fabrication de bombes nucléaires. De ce fait, le recours généralisé au nucléaire dit "civil" entraîne une démultiplication des tensions et des risques, au péril de la paix mondiale, comme l'ont prouvé les exemples récents de la Corée du Nord et de l'Iran. Les projets de vente d'EPR à la Lybie et aux Emirats arabes ne répondent à aucun besoin énergétique réel.

***La décision de construire l'EPR, dont la technologie est déjà obsolète, est une erreur de politique industrielle dans les choix des technologies énergétiques à développer : les***

**conséquences sur l'économie et sur l'emploi dans le secteur énergétique seront graves. Au niveau mondial, le marché des centrales électriques à partir d'énergies renouvelables est très supérieur à celui des centrales nucléaires (5 fois plus en puissance installée annuellement sur la période 2000-2004).**

**L'argument de l'exportation de réacteurs nucléaires dans le monde entier a déjà été utilisé dans le passé pour justifier l'ampleur du programme nucléaire lancé en 1974 : en trente ans, seules 8 unités ont été vendues (pour 58 construites en France). Le marché, déjà très faible, des centrales nucléaires de grande puissance comme l'EPR est réservé de fait à des pays qui les construisent ou les construiront eux-mêmes. Le choix d'un réacteur de 1600 MW, une puissance extrêmement élevée, ne se prête qu'à des marchés très centralisés. Areva, le concepteur de l'EPR, contraint de reconnaître les difficultés à l'exportation d'un tel mastodonte, a engagé un partenariat avec un industriel japonais pour concevoir un réacteur de 1000 MW.**